



# **PROJET PÉDAGOGIQUE**

*Réseau des  
enseignements artistiques  
« Tarbes-Lourdes-Pyrénées »*

<b>Préambule</b> .....	1
Contexte territorial et implication des élus.....	1
Enjeux.....	1
Un processus collaboratif.....	1
Schéma d'ensemble.....	2

## **LE PREMIER CYCLE : ENJEUX & CARACTÉRISTIQUES**

Une formation basée sur des fortes connexions.....	3
La pluralité des répertoires est recherchée.....	3
Les pratiques créatives sont encouragées et valorisées.....	3
Le temps de l'élève est considéré avec attention.....	3
Un élargissement du public est recherché.....	3

## **LE SECOND CYCLE : ENJEUX & CARACTÉRISTIQUES**

Le temps de l'élève est toujours considéré avec attention.....	3
Les élèves sont invités à se nourrir d'expériences variées.....	3

## **LE TROISIÈME CYCLE : ENJEUX & CARACTÉRISTIQUES**

Culture musicale & culture chorégraphique.....	4
Pour certains élèves, préparation à l'enseignement supérieur.....	4
Poursuivre après parcours d'apprentissage.....	4

## **LES « PARCOURS INDIVIDUALISÉS »**

Pour un élargissement du public.....	4
Pour répondre aux attentes multiples de publics souhaitant :.....	4
Ces parcours s'adressent également aux jeunes gens pour lesquels.....	4

## **UN RÉSEAU QUI HARMONISE SANS UNIFORMISER**

Un projet qui harmonise.....	5
Un projet qui n'uniformise pas.....	5
Un projet qui expérimente.....	5

## **UN PROJET QUI S'APPUIE SUR « L'ÉCOLE DU SPECTATEUR »**

Objectifs recherchés.....	5
Valoriser la saison des « concerts professionnels » de notre réseau.....	5
Les opportunités offertes par les saisons professionnelles de nos partenaires.....	5

## **UN PROJET PÉDAGOGIQUE CONCERTÉ AVEC CELUI DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

Stabilisation du cadre et des objectifs pédagogique.....	6
Stabilisation du cadre institutionnel.....	6

## **UN PROJET PÉDAGOGIQUE QUI RENFORCE SES LIENS AVEC LES PRATIQUES ARTISTIQUES EN AMATEUR**

Le réseau comme « pépinière ».....	6
Le réseau comme centre de ressources.....	6
Stabilisation des partenariats.....	6

## Contexte territorial et implication des élus

En 2017, la fusion de la communauté d'agglomération du « grand Tarbes » avec sept autres communautés d'agglomérations qui lui étaient voisines a donné naissance à la communauté d'agglomération « Tarbes-Lourdes-Pyrénées »

Sensibles à l'enseignement artistique, les élus de cette communauté d'agglomération ont très vite souhaité la création d'un « réseau des enseignements artistiques ».

En régie directe, ce réseau regroupe le conservatoire de Tarbes et les sept écoles de musique de l'agglomération tarbaise : Ibos, Bordères, Bours, Orleix, Aureilhan, Séméac et Soues (toutes précédemment regroupées dans le collectif des Écoles de Musique Communautaires)

Pour acter administrativement la création de ce réseau, les élus ont pris soin d'harmoniser le statut, le traitement et le régime indemnitaire des enseignants qui sont aujourd'hui tous recrutés sous le statut de la fonction publique territoriale et bénéficient du régime indemnitaire (ISO : par fixe & modulable) qui était jusqu'alors réservé aux seuls enseignants du conservatoire.

Par ailleurs, toujours pour renforcer la cohérence du réseau, les élus ont validé la mise en place d'une grille tarifaire unifiée.

Cette grille est construite à partir des différentes tranches d'âge et non pas selon le contenu des cursus. Il est ainsi possible de moduler à loisir les formats pédagogiques tout en garantissant une grande simplicité de gestion.

## Enjeux

Outre ses missions premières consacrées à l'enseignement, le réseau des enseignements artistiques inscrit son action dans le cadre des politiques publiques portées par la communauté d'agglomération dont il dépend.

À ce titre, le projet pédagogique tient compte des enjeux « sociaux-éducatifs » et culturels du territoire « Tarbes-Lourdes-Pyrénées »

Clé de voûte du projet d'établissement adopté par les élus en 2021, ce projet pédagogique a pour vocation :

- de mobiliser l'ensemble des personnels autour du projet d'établissement
- de renforcer l'unité du corps enseignant
- de clarifier notre proposition pédagogique.
- de poser les jalons qui aideront au déploiement du projet sur l'ensemble du territoire CATLP

## Un processus collaboratif

Dès le mois de février 2023, les collaborations entre les enseignants des écoles de musique et ceux du conservatoire ont été encouragées :

- par le redécoupage des départements pédagogiques avec la création de quatre nouveaux départements (cuivres – cordes pincées – musiques traditionnelles – musiques actuelles)
- en associant systématiquement tous les enseignants (écoles & conservatoire) au sein des départements pédagogiques
- en réunissant tous les agents (écoles & conservatoire) aux assemblées générales de fin d'année et de rentrée.

Dans la foulée, un « forum » de rentrée a été consacré à la définition du « projet pédagogique » de notre réseau.

Du fait de la pluralité de nos parcours et de nos expériences, par la connaissance du territoire et de son histoire et dans le respect des diverses cultures pédagogiques, cette journée fût l'occasion de débattre d'enjeux très généraux mais aussi des enjeux propres au territoire « Tarbes – Lourdes – Pyrénées »

# ...Préambule

## Schéma d'ensemble

Ce « projet pédagogique » suit les préconisations du nouveau « schéma d'orientation pédagogique » paru au bulletin officiel du mois de septembre 2023. Il servira de référence au « règlement des études » qui sera prochainement rédigé (pour la rentrée scolaire 2024). Délibérément, sa présentation ne dissocie pas les deux spécialités « danse » & « musique ».

- En amont des cursus, à partir de 5 ans, les cours d'initiation offrent un tout premier contact avec l'expression artistique. La transversalité entre les spécialités « musique » et « danse » y est privilégiée et bien qu'ils ne soient pas à ce stade des « amorces » de cursus, ces dispositifs permettent de découvrir de façon concrète et sensible ces deux arts.
- À partir de 7 ans pour la musique et de 8 pour la danse, les cursus sont organisés sur trois cycles d'études. L'enseignement s'envisage dans un temps long et veille à inscrire l'acquisition des compétences dans la durée, avec pour objectif l'acquisition d'un haut degré d'autonomie dans sa pratique artistique.

*Chacun des trois cycles marque les grandes étapes de la formation et de la maturité de l'élève. À partir d'un premier cycle qui donne les bases de la pratique individuelle et collective, les formations se consolident et s'élargissent en second cycle puis s'approfondissent en troisième cycle.*

*Ces trois cycles participent d'un « enseignement initial » à l'issue duquel certains élèves feront le choix d'une spécialisation ayant pour objectif de préparer l'entrée dans les établissements de « formations supérieures ».*

- Par ailleurs, tenant compte de la diversité des publics et de leurs attentes, notamment concernant les adultes, notre réseau ouvre ses pratiques pédagogiques par une offre de « parcours » qui selon les cas pourra aménager ou prolonger les cursus, ou dans d'autres cas en être totalement indépendante.

# Le premier cycle : enjeux & caractéristiques

## Une formation basée sur des fortes connexions :

- entre les apprentissages « théoriques » et leurs applications
- entre les apprentissages individualisés et les apprentissages collectifs
- pour la danse, par un double cursus « classique & contemporain »
- pour la musique, par une double pratique « vocale & instrumentale »

## La pluralité des répertoires est recherchée

- répertoires traditionnels & répertoires de la tradition classique
- répertoires de l'oralité & répertoires écrits

## Les pratiques créatives sont encouragées et valorisées

- en conciliant démarche de création et appropriation du patrimoine
- à partir du jeu improvisé
- par des prestations publiques

## Le temps de l'élève est considéré avec attention

- en tenant compte du peu d'autonomie des jeunes élèves en termes de mobilité
- par une offre de proximité, sur tous les sites du réseau
- en organisant la mobilité des enseignements
- en évitant de juxtaposer les temps de cours hebdomadaires

## Un élargissement du public est recherché

- par une approche spécifique de la danse pour les garçons
- en déjouant les stéréotypes de genre
- par le soutien des dispositifs d'orchestres à l'école : les OAE
- par la mise en place d'un « parcours découverte » (dès 4 ans) en lien avec les services de l'éducation nationale et les acteurs publics relevant du champ artistique et culturel

# Le second cycle : enjeux & caractéristiques

Ce cycle reprend les enjeux du premier cycle en les élargissant

Si une offre de proximité est privilégiée en premier cycle sur l'ensemble des sites du réseau, dès le second cycle, les propositions pédagogiques se répartissent par pôles ; de façon équilibrée entre les différents sites.

## Le temps de l'élève est toujours considéré avec attention

- la personnalisation et la modulation des volumes horaires sont facilitées
- l'offre est enrichie par des formats ponctuels : classes de maitres – stages etc.

## Les élèves sont invités à se nourrir d'expériences variées

- pour la danse : par la valorisation des nouvelles pratiques chorégraphiques
- pour la musique, par des formats du « jeu en collectif » variés : petits effectifs/grands effectifs – dirigés/non dirigés – par cœur/avec partition etc.
- Les techniques du « son » et du « plateau » peuvent faire l'objet d'une initiation

# Le troisième cycle : enjeux & caractéristiques



Ce cycle reprend les enjeux des deux premiers cycles en les approfondissant

## **Culture musicale & culture chorégraphique**

- les outils d'analyse sont mobilisés pour développer l'esprit critique
- les élèves sont encouragés à fréquenter la médiathèque

## **Pour certains élèves, préparation à l'enseignement supérieur**

- par un renforcement du cursus et une offre individualisée
- en relation avec les partenaires relevant de l'enseignement artistique du réseau aquitain et du réseau occitan
- se rapporter aux arrêtés relatifs au « Diplôme National d'Enseignement Initial »

## **Poursuivre après parcours d'apprentissage**

- par la rencontre avec les acteurs des « pratiques en amateur »
- par le soutien et par les conseils permettant de construire un projet artistique
- grâce à l'acquisition des outils de l'autonomie

# Les « parcours individualisés »

Notre mission de service public exige que nous portions une grande attention aux attentes d'un public diversifié. Pour cela, nous mettons en œuvre de multiples parcours de formation avec des formats pédagogiques renouvelés.

## **Pour un élargissement du public**

- par des partenariats avec différents acteurs « sociaux-culturels » du territoire : les crèches – établissements médico-sociaux – hôpitaux – maisons de retraite etc.
- par des partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur : (IUT, ENIT...)
- en renouvelant les situations pédagogiques

## **Pour répondre aux attentes multiples de publics souhaitant :**

- aborder tardivement une pratique artistique
- recevoir des conseils ponctuels
- consolider leurs moyens techniques
- intégrer un dispositif de pratique collective
- ils peuvent faire l'objet de « contrats » de formations

## **Ces parcours s'adressent également aux jeunes gens pour lesquels :**

- les contraintes de disponibilités nécessitent un allègement du cursus
- le projet de formation exige un renforcement du cursus
- le projet artistique demande des réponses spécifiques

# Un réseau qui harmonise sans uniformiser



La mise en réseau du conservatoire et des sept écoles de l'agglomération interroge l'identité du projet pédagogique. Cultive-t-on « l'unité » d'un projet au risque d'uniformiser nos pratiques ? Comment animer un projet riche de sa diversité en restant cohérent ?

## Un projet qui harmonise

- par le schéma pédagogique de réseau ici même présenté
- par la structuration des départements pédagogiques
- par la mise en place d'outils d'évaluations communs
- par la réalisation de projets pédagogiques croisés
- par une « structure » des pratiques collectives conçue pour l'ensemble des élèves
- par la mise en place d'un premier cycle commun à l'ensemble du réseau

## Un projet qui n'uniformise pas

- par le maintien de cursus avec des structures horaires distincts à partir du second cycle
- par la reconnaissance de la diversité des profils et des motivations
- par la création d'un pôle « musique actuelle »

## Un projet qui expérimente

- par la mise en place de dispositifs innovants
- pour poser les jalons d'actions en direction du public « rural »
- pour mener des actions avec les acteurs sociaux culturels du territoire

# Un projet qui s'appuie sur « l'école du spectateur »

Associé très étroitement au parcours de formation, le rapport à la scène en tant que spectateur se situe dans le prolongement direct du geste pédagogique et mérite que l'on y consacre une grande attention.

## Objectifs recherchés

- renforcer la motivation
- nourrir l'imaginaire en lien avec les démarches de création
- développer la curiosité par la rencontre de répertoires multiples
- se confronter à la création artistique
- donner les clefs d'accès aux œuvres

## Valoriser la saison des « concerts professionnels » de notre réseau

- une saison conçue par un « comité de programmation »
- une saison qui s'articule aux projets des enseignants
- instituer un « volet didactique » au début de chaque représentation
- mobiliser les artistes invités sur des missions de médiations

## Les opportunités offertes par les saisons professionnelles de nos partenaires

- entretenir un dialogue avec les organismes de diffusion
- inscrire ces temps de spectacles dans le calendrier de l'année scolaire de l'élève
- dès la rentrée, en associer les parents à ce calendrier

# Un projet pédagogique concerté avec celui de l'Éducation Nationale



Partenaire privilégié pour les actions volontaristes en direction d'un public élargi, au-delà du seul objectif de « démocratisation » (derrière lequel sont parfois éludées les questions pédagogiques de fond) il est nécessaire de « co-élaborer » nos objectifs et d'en stabiliser le cadre pédagogique. Il est également indispensable de préciser les modalités de « fonctionnement » de chaque dispositif afin d'en stabiliser le cadre institutionnel.

## Stabilisation du cadre et des objectifs pédagogique

- des objectifs à partir desquels tous les enseignants peuvent se situer pédagogiquement
- des objectifs inscrits dans le référentiel « EAC » : Fréquenter – Pratiquer – S'approprier
- des objectifs qui intègrent les enjeux éthiques (notamment la lutte contre les stéréotypes de genre)
- des élèves considérés dans la globalité de leur environnement familial, social et culturel

## Stabilisation du cadre institutionnel

- en nommant un « binôme pédagogique référent » (CATLP/Éducation Nationale)
- en nommant un « binôme administratif référent » (CATLP/Éducation Nationale)
- à partir d'un calendrier de concertation établi pour l'ensemble de l'année scolaire
- à partir d'un calendrier des « temps forts » établi pour l'ensemble de l'année scolaire
- par un bilan annuel partagé avec la Direction Académique (DASEN)
- par un processus de conventionnements

# Un projet pédagogique qui renforce ses liens avec les pratiques artistiques en amateur

Comme le précise le récent schéma national d'orientation pédagogique (Cf. Préambule) « la pratique en amateur constitue la finalité de l'apprentissage pour la majorité des élèves »

Le réseau des enseignements artistiques CATLP a ainsi vocation à créer, stabiliser ou renforcer les liens avec les structures de pratiques en amateurs du territoire. Il prépare ses élèves à une pratique en amateur et assume sa fonction de « pépinière ». Les moyens dont il dispose lui permettent également d'être un « centre de ressources ».

## Le réseau comme « pépinière »

- encourager les élèves à poursuivre leur pratique au-delà du parcours d'apprentissage
- permettre aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique
- mener des « projets » en lien avec les pratiques amateurs : Fête de la musique, etc.
- planifier une politique de « diffusion » commune
- valoriser le lien « intergénérationnel »
- valoriser le patrimoine culturel local
- faire jouer les complémentarités

## Le réseau comme centre de ressources

- faire connaître la médiathèque et ses services
- mettre en place des « parcours de formations » ou des « dispositifs pédagogiques ponctuels »

## Stabilisation des partenariats

- s'appuyer sur dialogue constructif
- élaborer des processus « conventionnement »